

L'an deux mil quinze et le 21 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HARDY Philippe.

Présents : Messieurs HARDY Philippe, GILLES Jean-François, DESHAYES Marc, ZECH Guillaume, SELTZER Gérard, COURRIER François, Mme GIROUX Céline, MM.GALL Pascal, HENOT Jean-Paul, FOUSSE Jean-Paul.

Absents excusés : MACCHI Jacques (procuration à Jean-François GILLES), MAUL Ludovic, SCHOENECKER Jean-Louis, ROBIN Denis (procuration à Philippe HARDY), RAPT Guy (procuration à Marc DESHAYES).

Secrétaire de séance : M. ZECH

Les convocations ont été adressées le 14 septembre 2015 avec l'ordre du jour suivant :

- (5.7) SIVOM des Côtes : examen du projet de convention de mise à disposition des agents techniques communaux
- (7.1) Décision modificative de crédits budget communal n°1
- (5.7) Association « Les Enfants des Côtes » : représentants

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 24 août 2015 qui est adopté à l'unanimité.

Concernant le premier point « SIVOM des Côtes : examen du projet de convention de mise à disposition des agents techniques communaux », le Conseil Municipal a pris connaissance du document. Une nouvelle version de travail sera proposée. Par conséquent, ce point n'a pas fait l'objet d'une délibération.

24/2015: (7.1) DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1 M14.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de :

- voter les crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice :

Section fonctionnement / dépenses :

Chapitre 014

Compte 73925 + 88,00 €

Chapitre 011

Compte 61523 + 3 500,00 €

Chapitre 012

Compte 6411 + 1 500,00 €

Compte 6451 + 500,00 €

Total dépenses fonctionnement : 5 588,00 €

Section fonctionnement / recettes :

Chapitre 73

Compte 7321 + 4 663,35 €

Chapitre 13

Compte 6419 + 924,65 €

Total recettes fonctionnement : 5 588,00 €

- voter les virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice

Section investissement / dépenses :

Opération 107 (PACTE 57)

Compte 2315 + 8 300,00 €

Section investissement / dépenses:

Opération 111 (travaux de voirie)

Compte 2315 - 8 300,00 €

Délibération prise à l'unanimité.

25/2015: (5.7) ASSOCIATION « LES ENFANTS DES COTES » : REPRESENTANTS

Par délibération n°17/2014 du 31 mars 2014 (« désignation des membres des commissions municipales), le Conseil Municipal désignait MM. MAUL et SELTZER comme représentants de la commune au sein de l'association « Les Enfants des Côtes ».

Dans un mail du 9 septembre 2015, portant convocation à la réunion du Conseil d'Administration de l'Association, l'éventualité de désigner le même représentant de la commune au sein des « Enfants des Côtes » et du SIVOM des Côtes avait été abordée.

Après débats, le Conseil Municipal décide de maintenir MM. MAUL et SELTZER comme représentants de la commune au sein de l'association « Les Enfants des Côtes ». Les représentants des deux structures rendront compte des réunions lors des Conseils Municipaux.

Délibération prise à l'unanimité

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.
Délibéré en séance les jours et ans susdits.

Liste des délibérations du 21 septembre 2015 :

- 24/2015 (7.1) *Décisions budgétaires* – Décision modificative de crédits n°1 M14
- 25/2015 (5.7) *Intercommunalité* – Association « Les Enfants des Côtes » : représentants

Signatures

HARDY Philippe

MACCHI Jacques
absent

GILLES Jean-François

MAUL Ludovic
absent

SCHOENECKER Jean-Louis
absent

DESHAYES Marc

ZECH Guillaume

SELTZER Gérard

COURRIER François

GIROUX Céline

ROBIN Denis
absent

GALL Pascal

HENOT Jean-Paul

RAPT Guy
absent

FOUSSE Jean-Paul